



Séance du Conseil Municipal

du lundi 15 mai 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT le QUINZE MAI à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 5 mai 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de MAI

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Député Maire**

ETAIENT PRESENTS :

Nombre de membres :

• En exercice : 35

• Présents : 31

• Votant : 34

Mme Marie-France LORHO, M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoint**

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, M. Michel BOUYER, Mme Danièle AUBERTIN, M. Bernard EICKMAYER, Mme Danielle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Carole PERVEYRIE, M. Nicolas ARNOUX, M. Guillaume BOMPARD, Mme Christiane LAGIER, , Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absentes excusées :

Mme Sandy TRAMIER	qui donne pouvoir à	Mme Catherine GASPA
Mme Anne-Marie HAUTANT	qui donne pouvoir à	Mme Christine BADINIER
Mme Yannick CUER	qui donne pouvoir à	M. Gilles LAROYENNE

Absent :

M. Alexandre HOUPERT

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Nicolas ARNOUX est nommé secrétaire de séance.



RAPPORTEUR : Marie-France LORHO

1 DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DONNEES A MONSIEUR LE DEPUTE-MAIRE – MODIFIE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION N° 194/2016 DU 21 MARS 2016

↳ Le Conseil Municipal **DONNE DELEGATION** à Monsieur le Député Maire pour prendre des décisions dans les domaines prévus par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**3 ABSTENTIONS (M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

2 MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE ET OUVÈZE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la modification des statuts de la C.C.P.R.O.

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Gérald TESTANIERE

3 DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL : DEROGATIONS PAR TYPE DE COMMERCE DE DETAIL ACCORDEES PAR LE MAIRE POUR L'ANNEE 2017

↳ Le Conseil Municipal **MAINTIENT son avis favorable** pour fixer à 5 le nombre de dimanche et **EMET un avis favorable** pour accorder des dérogations par type de commerce de détail

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
31 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Denis SABON

4 CIMETIERES D'ORANGE – REPRISE DES SEPULTURES EN TERRAIN COMMUN ET CONCESSIONS NON RENOUVELEES

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE** d'engager la procédure de reprise de l'ensemble des sépultures du carré B en terrain commun du cimetière du Coudoulet et les concessions non renouvelées des deux cimetières

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

5 INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

↳ Le Conseil Municipal **PRECISE** qu'à compter du 1^{er} janvier 2017 le montant des indemnités de fonction du Député Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués est fixé en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique

1 ABSTENTION (Mme CUER)
2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

6 APPROBATION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA MEDIATHEQUE AMEDEE DE PONTBRIANT ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE PIOLENC

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire et les termes de la convention de partenariat avec la Ville de PIOLENC

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

7 PISCINE MUNICIPALE « L'ATTENTE » - ACQUISITION ET VENTE DE BONNETS DE NATATION

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'acquisition des bonnets de natation et leur vente

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



8 ATTRIBUTION D'UN PREMIER VERSEMENT DE SUBVENTION POUR LA SAISON SPORTIVE 2017-2018 A L'ASSOCIATION «ASON VOLLEY-BALL»

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention de fonctionnement de 150 000 € à l'ASON pour la saison sportive 2017-2018

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
1 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Marcelle ARSAC

9 NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DES STAGES SPORTIFS ORGANISES PAR LA VILLE D'ORANGE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DE BOISFEUILLET

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur de ces stages sportifs

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Anne CRESPO

10 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées

**5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
29 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Guillaume BOMPARD

11 ORANGE PLAGE – QUARTIER LE GRENOUILLET – APPROBATION DES MARCHES

↳ Le Conseil Municipal **ENTERINE** le choix de la commission d'appel d'offres

**2 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
32 VOIX POUR**

ADOPTE A LA MAJORITE

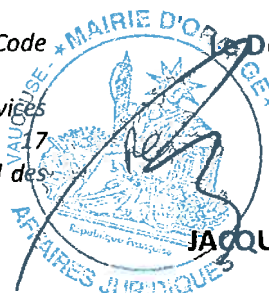


La séance est levée à 11 heures 25

Vu pour être affiché le : **17 MAI 2017**
et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à la procédure définie par la loi du 17 juillet 1978 codifiée dans l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



**Le Député-Maire,
JACQUES BOMPARD.**